

COMPTE RENDU DU CONSEIL DE QUARTIER

RESIDENCE GAYANT / FAUBOURG DE PARIS

Date	MARDI 21 NOVEMBRE 2023
Horaires	19H00 – 21H00
Lieu	SALLE DES FETES RENEE LANCELLE ET PAUL PECHENART

Avant de commencer l'assemblée générale, les personnes présentes sont invitées à se retrouver devant l'école Mohen, pour faire une petite visite du quartier et découvrir les nouveaux aménagements qui ont été réalisés, piétonisation des abords des écoles, cheminements sur la place de l'Europe...

I. OUVERTURE DE L'ASSEMBLEE PAR L'ADJOINTE DE QUARTIER ET M LE MAIRE.

Pour commencer l'assemblée générale, Mme Marie Delattre, adjointe au maire en charge des quartiers « Résidence Gayant / Faubourg de Paris » et « Dorignies » souhaite la bienvenue aux personnes présentes et se réjouit que la balade d'introduction ait permis à tous de découvrir les réalisations faites dans le quartier ces deux dernières années.

M Le Maire poursuit en précisant que ces réalisations sont le résultat d'une promesse de début de mandat d'engager annuellement 150.000€ pour les aménagements extérieurs et des espaces publics de la résidence Gayant. Après avoir salué l'ensemble de l'assemblée, M Le Maire présente Julien Nonnon le chargé de la démocratie locale qui entre autres missions accompagne désormais les conseils de quartier en remplacement de Bernadette Capelle.

II. INTERVENTION DES MEMBRES DU CONSEIL DE QUARTIER

En introduction, il est fait une rapide présentation de la composition du conseil de quartier et des règles de nomination après quoi chacun des conseillers de la résidence Gayant / Faubourg de Paris est invité à se lever pour se présenter.

COMPOSITION DU CONSEIL DE QUARTIER RESIDENCE GAYANT / FBG DE PARIS

	Par délibération	Actuellement
Membres « habitants »	14	9
Membres « association »	4	3
Membres « acteurs économiques »	4	3
TOTAL	22	15

Historique 2021-2022 :

2022 :

- Intégration de 7 membres lors du renouvellement partiel du 13.12.22 sur les 12 postes à renouveler.
- 1 démission

2023 :

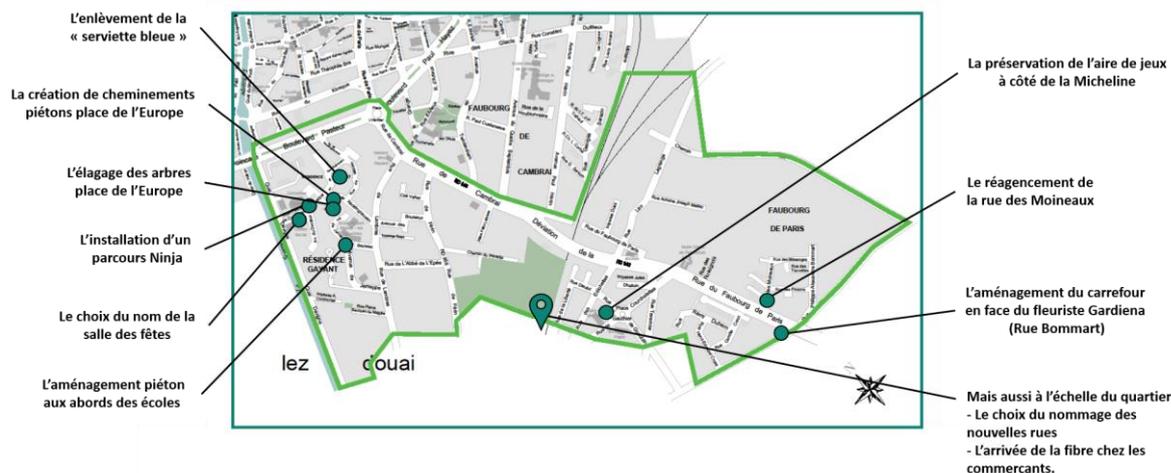
- 1 démission

Diapositive issue du support de présentation utilisé lors de l'assemblée générale

1. Bilan d'activité

BILAN D'ACTIVITE 2022/2023 DU CONSEIL DE QUARTIER

Durant ces deux dernières années, les conseillers de quartier Résidence Gayant / faubourg de Paris ont pu contribuer à :



Diapositive issue du support de présentation utilisé lors de l'assemblée générale

Pour débiter le bilan d'activité du conseil de quartier, il est fait un focus sur le secteur du Faubourg de Paris. Il est notamment précisé, que :

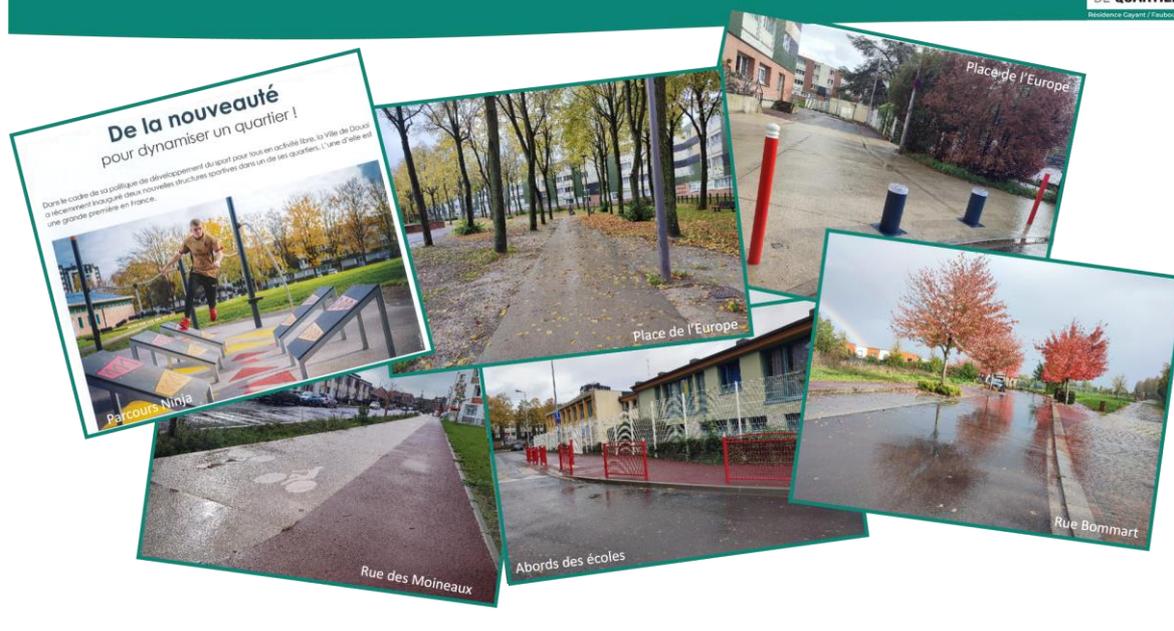
- La préservation de l'aire de jeux à côté de la bibliothèque de quartier « La Micheline » s'est inscrite dans le cadre de la politique de refonte des aires de jeux menée par la ville.

- Le réagencement de la rue des moineaux a permis de refaire entièrement la voirie avec des espaces dédiés pour chaque usager (piétons, cyclistes, automobilistes) et de désimperméabiliser le sol avec la création d'une noue. En outre M le Maire précise que la réfection de voirie dans ce secteur a été priorisée de par la création du nouveau quartier et rappelle que sur le mandat se sont une à deux rues qui sont refaites par an dans la ville.
- Les travaux au Carrefour « Gardiena » ont permis de rendre la zone moins accidentogène grâce au réaligement des voies.

Enfin pour conclure le bilan d'activité il est fait état des actions menées sur la résidence Gayant et auxquelles ont contribué les membres du conseil de quartier, pour cette partie il est notamment évoqué que :

- « La serviette bleue » est une réalisation qui était très attendue par les habitants depuis plusieurs années. Il est expliqué qu'il s'agissait d'une bâche bleue coincée dans les branches d'un arbre près de la tour Giraudoux et qui après plusieurs demandes a été retirée en même temps que les travaux d'élagage sur la place de l'Europe.
- Les aménagements effectués dans le quartier sont issus d'une consultation de la population qui s'est déclinée en 3 ateliers. Le premier atelier a été mené auprès des jeunes du quartier en lien avec le club de prévention et le centre social, le second a permis aux habitants d'aborder les thématiques de la propreté et de la sécurité avec les services de la ville, la police municipale et la police nationale et le troisième a réuni habitants, services de la ville, Norevie et le centre social pour travailler sur le logement.
- La piétonisation des abords des écoles est la première demande qui a émanée de la consultation des habitants. Suggéré en mars, ce projet a pu être réalisé dès septembre grâce à la grande réactivité des services.
- Les cheminements piétons place de l'Europe ont permis à la demande des habitants de sécuriser le trajet des enfants vers l'école. Il est par ailleurs ajouté que si certains arbres ont dû être abattus suite à des erreurs de manipulation lors du chantier, ils ont tous été compensés par de nouvelles plantations.
- Le parcours ninja est une première en France et qu'il permet aux pré-ados/ados de se mettre au défi et de réaliser des acrobaties en toute sécurité sur des modules prévus à cet effet. Il est également rapporté que le parcours ninja et la plateforme d'air fit attenantes, attirent également d'autres tranches de la population à l'instar des mères de famille.
- Le travail sur le logement doit être poursuivi, si des choses ont été proposées un retour de Norevie est attendu. A ce sujet il est évoqué que l'interlocuteur du côté de Norevie à changer et qu'il faut reprendre le travail initié avec la nouvelle personne.

Pour terminer le bilan, il est diffusé quelques photos des réalisations.



Diapositive issue du support de présentation utilisé lors de l'assemblée générale

2. Présentation du quartier

DIAGNOSTIC DU QUARTIER PAR SON CONSEIL DE QUARTIER

Les atouts du quartier

- La bibliothèque de quartier ;
- Les écoles de quartiers ;
- La proximité du centre-ville ;
- La desserte des transports en commun et l'arrivée prochaine du bus à haut niveau de service ;
- La proximité du centre hospitalier de Douai ;
- Les nouvelles rues ;
- Les commerces de proximités ;
- Les équipements sportifs intérieurs et extérieurs ;
- Le centre social ;
- Les bords de Scarpe ;
- Les résidences privées ;
- La présence d'un peu de verdure ;
- La proximité du centre commercial de Sin-le-Noble.

Les vigilances des conseillers de quartier

- L'insécurité dans certains secteurs du quartier ;
- Le commerce illicite ;
- L'incivilité et le non respect des espaces publics ;
- La propreté et le manque de poubelles ;
- Le non respect du code de la route, et le manque de signalisation ;
- Le « turn-over » important des locataires à la Résidence Gayant ;
- La précarité de nombreux foyers ;

Diapositive issue du support de présentation utilisé lors de l'assemblée générale

Pour introduire ce diagnostic du quartier, il est expliqué que les conseillers de quartier ont travaillé en continuité de l'atelier auquel ils ont participé dans le cadre de l'étude sur l'attractivité résidentielle. Avant de poursuivre, Stéphanie Stiernon, adjointe aux affaires immobilières, à l'urbanisme et à

l'aménagement rappelle que cette étude va permettre de mieux connaître les besoins de la population en logements et qu'il y aura une restitution faite par le cabinet d'étude prochainement.

Après avoir énumérer la liste des atouts du quartier relevés par le conseil de quartier, un échange plus particulier se tient sur le sujet de la future ligne du bus à haut niveau de service (BHNS). Il est notamment fait état, d'un léger réaménagement du bas de la rue Léo Lagrange, de la création d'un rond-point au niveau de la rue Tavernier et que la mairie annexe ne sera impactée par le projet du BNHS, mais qu'au regard de sa vétusté elle sera vendue ou détruite. Plus globalement il est expliqué que chaque croisement a fait l'objet d'une étude approfondie pour mettre en place la solution la plus adaptée et la moins contraignante pour chacun des usagers.

Face à l'exposé des points de vigilances des conseillers de quartier, le sujet du « Turn over » important à la résidence Gayant et de la précarité de nombreux foyers amène une discussion où il est fait état d'un constat partagé par le centre social, qui lui-même a des difficultés à se faire connaître et à mobiliser les nouveaux habitants bien souvent allophone, issus d'une immigration de guerre et dans une situation de précarité plus importante que ceux qui partent du quartier. En réponse à ce double constat M le Maire précise que la résidence Gayant est un début de parcours de vie, où les gens progressent et finissent par poursuivre leur vie dans d'autres quartiers et qu'au final les personnes qui arrivent sont dans la même situation initiale que ceux qui partent. Par ailleurs, il est exprimé la nécessité que Norevie puisse informer les acteurs du quartier de l'arrivée de nouveaux habitants pour mieux les accueillir et les orienter.

Sur le sujet de la propreté et plus particulièrement de la gestion des ordures ménagères, il est précisé que des propositions ont été faites par Norevie pour résoudre la problématique des locaux fermés et qu'elles seront prochainement discutées et échangées avec les habitants, tel que la création d'un enclos devant les bâtiments avec une gestion par le bailleur social. D'autre part il est évoqué la nécessité d'expliquer le mode de gestion des déchets à chaque nouvel arrivant et le besoin de contacter toutes les personnes qui partent pour qu'elles puissent déposer leurs encombrants dans la benne prévue à cet effet et dont les horaires de permanence seront élargies.

Enfin pour conclure, il est évoqué un sujet non mentionné l'état des logements loués par le bailleur social. Sur ce sujet M le Maire reconnaît que les logements ne sont pas dans un état parfait, mais qu'un expert ne les qualifierait pas indécents ou insalubres et qu'ils sont suffisamment dignes pour être loués. Par ailleurs il rappelle que Norevie fait des travaux, notamment sur le chauffage avec un projet de géothermie ou d'un réseau de chaleur sans compter tous les petits chantiers réalisés au fur et à mesure.

3. Objectifs 2024/2025

Enfin pour terminer ce bilan d'activité 2022/2023, il est présenté les objectifs que se sont fixés les conseillers de quartier pour les deux prochaines années.



- 1 Etre acteur, force de proposition et relai des habitants.
- 2 Mieux faire connaître le conseil de quartier auprès des habitants.
- 3 Mobiliser des habitants de la résidence Gayant dans la vie et les actions du conseil de quartier.
- 4 Développer les interactions avec les autres conseils de quartier.
- 5 Concourir au déploiement du futur budget participatif.

III. ECHANGES AVEC LES HABITANTS

1. Quel est l'avenir de l'école Denis Papin ?

C'est une école qui n'est pas du tout menacé. Si la ville de Lambres va récupérer la partie du bâtiment réservé aux associations, l'école elle reste douaisienne et accueillera d'ailleurs des nouveaux élèves avec la construction des nouveaux logements dans le quartier. La ville est en capacité d'assumer ce nouveau flux d'élève avec même la possibilité d'envisager l'ouverture d'une nouvelle classe.

2. Comment faire pour mobiliser les habitants de la résidence Gayant ?

Les gens qui arrivent à Gayant sont souvent des jeunes ou des personnes venant d'un logement privé qui sont en difficultés et que l'on oriente là pour débiter un parcours en bénéficiant d'un logement faisant partie des moins chers du Douaisis. La résidence Gayant est plus une étape de quelques années qu'un lieu où l'on s'installe pour 25 ans comme à la Brayelle par exemple. Cette spécificité ne facilite pas la mobilisation et il ne faut pas s'attendre à une cohorte d'habitant. En revanche il ne faut pas hésiter à aller à leur rencontre, pour les mobiliser il faut d'abord aller les voir. A ce titre, peut-être que le conseil de quartier peut se greffer à des événements du quartier, à aller à la rencontre des parents à la sortie des écoles, aux événements sportifs afin d'échanger et de se faire connaître.

3. Que peut-on faire face aux personnes qui ne respectent pas le traitement des déchets à la résidence des moineaux ?

La ville ramasse des 100^e de tonnes de déchets ménagers et de dépôts sauvages par an ce qui représente un coût d'environ 400.000€ pour la collectivité. Parfois en moins de 2H00 un endroit où tout a été ramassé se retrouve à nouveau envahi de détritrus alors que les

déchèteries sont gratuites et qu'il y a également les conteneurs maritimes pour les encombrants sur le quartier.

Il est par ailleurs soulevé par une habitante que cette problématique de déchet ne touche pas que la résidence des Moineaux mais l'ensemble de la ville et qu'il faudrait envisager une réflexion partagée et globale pour solutionner cette problématique.

4. Pourquoi les parterres devant le bar rue Léo Lagrange ne sont-ils pas fleuris comme ceux de la marie annexe ?

Nous prenons note de la question est nous interrogerons les services.

Les personnes présentes n'ayant plus de question, M Le Maire partage quelques informations avec la salle.

- En lien avec la mairie de Lambres, la bande de roulement de la rue Gallieni sera intégralement refaite.
- Le nouveau plateau sportif de proximité qui permettra de désengorgé celui de la Résidence Gayant sera installé juste derrière le centre social et bénéficiera d'un éclairage comme souhaité par les jeunes.
- Dans le cadre de la cité éducative dont Gayant fait partie, l'état accompagne la ville à hauteur de 300.000€ par an pour financer des projets dans et autour des écoles. Aujourd'hui il faut réussir à inventer des projets avec plusieurs acteurs, centre social, mission locale, bailleurs et de profiter de cette mise en synergie pour faire autrement et fédérer tous les acteurs autour de ces projets qui bénéficient aux enfants.
- L'ensemble des bibliothèques sont gratuites pour les Douaisiens ainsi que celles de Lambres et de Cuincy.

Pour terminer cette assemblée générale, Mme Nathalie Apers, adjointe déléguée aux événements et vie associative, état-civil, relations internationales prend la parole pour présenter la programmation des festivités de fin d'année qui débuteront le 5 décembre et dureront jusqu'au 31 décembre. Il est notamment évoqué, l'installation d'un marché de Noël d'une vingtaine de chalets dans la cour de l'hôtel de ville du 5 au 10 décembre, des marchés de Noël excentrés dans les quartiers, la fête des lumières à Frais-Marais, le retour du dôme avec une programmation quotidienne gratuite pour les familles, deux expositions dans la salle des fêtes de l'hôtel de ville (Lego® et Playmobil®), un concours de vitrine, des stands forains, une grande roue, des stands de nourriture sur la place d'armes, la descente du père Noël avec un vidéo-mapping sur la façade de l'office de tourisme... Pour conclure, Mme Apers précise que l'ensemble du programme détaillé sera bientôt disponible et consultable en ligne et dans le Douai Notre Ville.

Par ailleurs, il est précisé que l'association La Brayelle en lien avec deux autres associations proposera sous le dôme le 23 décembre un conte de Noël et un spectacle de clown-magicien et pleins d'autres surprises...